

Ministry of Education  
900 Bay Street  
Toronto ON M7A 1L2  
Telephone: [416] 325-2518  
Facsimile: [416] 325-2552

Ministère de l'Éducation  
900 rue Bay  
Toronto ON M7A 1L2  
Téléphone [416] 325-2518  
Télécopieur [416] 325-2552



## NOTE DE SERVICE

**DESTINATAIRE :** xxx xxx, directeur de l'éducation  
Conseil scolaire xxx

**EXPÉDITRICES :** Janine Griffore  
Division de l'éducation en langue française,  
de l'éducation des Autochtones et de la recherche

Mary Jean Gallagher  
Directrice générale du rendement des élèves de l'Ontario  
Sous-ministre adjointe, Division du rendement des élèves

**DATE :** Le 7 janvier 2014

**OBJET :** **Financement des programmes de la Majeure Haute  
Spécialisation – Paiement de transfert 2013-2014**

---

Pour l'année scolaire 2013-2014, le financement de la Majeure Haute Spécialisation est composé d'un montant dans la subvention pour les besoins des élèves (SBE) et d'un montant sous forme de paiement de transfert comme indiqué à l'entente-cadre de projet envoyée à votre conseil scolaire au mois de juin 2013. Ce paiement de transfert sert à effectuer des ajustements lorsqu'il y a un écart entre l'effectif prévu et l'effectif réel selon le rapport initial de la majeure préparé en novembre 2013.

Le tableau en annexe indique l'effectif prévu pour vos programmes, l'effectif réel selon votre rapport initial de la majeure pour l'année en cours, le montant des ajustements (le cas échéant) et le montant final du paiement de transfert. Veuillez noter qu'avant d'effectuer des modifications à la subvention allouée, nous avons utilisé un tampon de plus ou moins 15% des élèves prévus par programme afin de tenir compte des fluctuations au niveau des inscriptions dans vos programmes de la majeure. Le tableau indique également les changements dans les programmes que vous offrez, le cas échéant, et les conséquences à votre financement.

En général, la différence au montant de la subvention existe en raison de l'exercice de prévision des effectifs qui est effectué lors du processus de demande de programmes, neuf mois avant le début de l'année scolaire. Du financement a été alloué afin d'appuyer davantage les programmes « matures » (c'est-à-dire, qui ont plus de trois ans d'existence) en augmentant l'allocation par élève à 500 \$.

Pour toute information ou aide ultérieure, veuillez communiquer avec Francine Bouchard au 416-325-2120, [francine.bouchard@ontario.ca](mailto:francine.bouchard@ontario.ca).

Nous vous remercions de l'engagement soutenu dont vous faites preuve pour aider tous les élèves à réussir. Nous nous réjouissons à l'idée de continuer avec travailler avec vous à cette importante initiative et il nous tarde de connaître les résultats atteints par vos élèves des programmes de la majeure.

---

Janine Griffore  
Sous-ministre adjointe  
Division de l'éducation en langue française,  
de l'éducation des Autochtones  
et de la recherche

---

Mary Jean Gallagher  
Directrice générale du rendement des  
élèves de l'Ontario  
Sous-ministre adjointe,  
Division du rendement des élèves

- c. Responsable du dossier de la réussite des élèves dans les bureaux régionaux  
Leader pour la réussite des élèves  
Responsable de la Majeure Haute Spécialisation au niveau du conseil scolaire